

DUP ligne ferroviaire Oloron-Bedous : décision favorable du tribunal administratif de Toulouse

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, et Bernard Uthurry, premier viceprésident du Conseil régional en charge des infrastructures et des Transports, prennent acte avec satisfaction de la décision du tribunal administratif de Toulouse rejetant la requête en référé suspension de l'association Contre la Réouverture d'Oloron-Canfranc (CROC), ladite association sollicitait l'annulation de l'arrêté signé par Pierre-André Durand, préfet des Pyrénées-Atlantiques, le 19 février 2014 portant déclaration d'utilité publique du projet de travaux d'aménagement nécessaires à la reprise des circulations ferroviaires entre Oloron-Sainte-Marie et Bedous.

Cette décision conforte les élus régionaux dans leur engagement pour un projet d'intérêt général.

Depuis plusieurs années, le Conseil régional d'Aquitaine œuvre avec l'Etat et l'Union européenne pour la réouverture de cette ligne ferroviaire, soutenu par le CRELOC, la SEPANSO et la FNAUT. Après une remise en service de la ligne ferroviaire Pau - Oloron en janvier 2011, l'objectif est la poursuite des travaux entre Oloron et Bedous.

Les deux élus insistent sur les **caractères économique, écologique, touristique de ce projet**. Seule, la réouverture de la liaison ferroviaire permettra aux personnes, comme aux biens, de bénéficier d'une liaison fiable et sûre reliant la vallée d'Aspe à la ville centre Oloron et à l'agglomération paloise.

Contact presse:

Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 - 06 18 48 01 79 / presse@aquitaine.fr

Facebook : RegionAquitaine Twitter : @RegionAquitaine